

République Française SAONE-ET-LOIRE	Date de convocation : 17 octobre 2025 Date d'affichage et mise en ligne 22/10/2025	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 22 octobre 2025
--	---	--

vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés : Marie José BERNET représentée par Catherine CANARD, Grégory BARBET représenté par Laurence CHOMIENNE, Marie-Claude WILSON représentée par Josiane CASBOLT

Excusés : Mathieu TRIBOULET

Absents : Maxime TERRET

Secrétaire de séance : Catherine CANARD

Objet: Emprunt dossier Aménagement, sécurisation et renaturation de la place du Plâtre-Durand

Madame le Maire, rappelle la nécessité pour la commune de souscrire un emprunt pour 200 000.00 € pour le dossier d'**Aménagement, sécurisation et renaturation de la place du Plâtre-Durand**

Au vu du tableau d'analyse des offres présentées,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 8 présents et 3 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de conclure un contrat de prêt avec la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 200 000,00 euros
- Durée d'amortissement : 15 ans
- Taux fixe : 3.390 %
- Montant total des Intérêts : 51 697,50 euros
- Montant de l'échéance (si taux fixe) :
 - 1^{ère} échéance : 5 028,33 euros
 - dernière échéance : 3 361,78 euros
- Mode d'amortissement : échéance dégressive (amortissement en capital constant)
- Montant des frais de dossier : 240,00 euros
- Périodicité retenue : trimestrielle
- Indemnité de remboursement anticipé : indemnité actuarielle non plafonnée
- Date limite de déblocage : 05 janvier 2026

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif au contrat de prêt décrit ci-dessous.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de reception de l'AR: 23/10/2025

071-217103852-DE_008_2025-DE

A G E D I

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Catherine CANARD



Le Maire

Josiane CASBOLT

Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de reception de l'AR: 23/10/2025

071-217103852-DE_008_2025-DE

A G E D I